

# Fiche d'inscription

## Séjour HIVER 2023 Local Jeune

### CASA (11-17 ans)

Photo d'identité

Ou copie

#### Le Jeune :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : .... / ..... / ..... Age : .....

Taille : ..... Pointure : .....

**AUTORITE PARENTALE :** Lien avec le jeune : .....

	Représentant 1	Représentant 2
Nom		
Prénom		
Adresse		
Code Postal		
Ville		
E-Mail		
Tel portable du Jeune		
Tel portable des parents		
Quotient Familial		
N° sécu sociale de l'enfant		

#### **TARIF :**

##### ➤ Séjour HIVER (du 05 au 11 février)

Saint-Aubinais :  Q1 : 205€     Q2 : 355€     Q3 : 480€     Q4 : 580€

Hors commune :  Q1 : 480€     Q2 : 580€     Q3 : 680€     Q4 : 780€

(Attention, toute participation à une activité, un mini-camps ou un séjour du local CASA nécessite une adhésion annuelle : QF1=5€ ; QF2=10€ ; QF3=15€ et QF4=20€).

Le CCAS de la commune de Saint-Aubin-sur-Mer peut aider financièrement les familles en réalisant une étude des ressources. Dossier à retirer au centre communal d'action social (Contact : Mme PATRICIO au 02 31 97 30 24)

Nous avons prévu 2 actions afin d'apporter une aide au financement et d'impliquer les jeunes dans le projet : Vente de chocolats de Noël, vente de repas à emporter et restauration pendant le weekend du marché de Noël du 03 et 04 décembre.

**L'inscription des jeunes au séjour hiver les engage à participer aux actions d'autofinancements.**

**Documents à fournir à l'inscription :**

- ✚ Dossier d'inscription
- ✚ Fiche de renseignement (Adhésion CASA)
- ✚ Un chèque du montant total à l'ordre du trésor public.
- ✚ Fiche sanitaire
- ✚ Le règlement intérieur du séjour signé par le responsable légal ainsi que par le jeune

**En cas d'annulation de votre part :**

Annulation à moins d'un mois de la date de départ, perte de 50 % du montant total ;

Annulation à moins de 2 semaines perte de 100 % du montant total.

En présence d'un certificat médical de contre-indication à la pratique du ski, le montant du séjour sera intégralement remboursé.

**En cas de problème médicaux :**

Tout frais médicaux (transport vers hôpital, rapatriement, visite médicale...) engagés seront à la charge du responsable légal.

**Présentation du séjour :**

Séjour de 5 nuitées, avec pension complète. Départ le samedi 11/02 à 22h de Saint-Aubin-sur-Mer, arrivée vers 10h30 à St-Jean-d'Aulps. 5 cours de ski de 2h encadrés par des moniteurs ESF, temps de pratique de ski encadré par les animateurs, une sortie Dévalkart, une sortie raquette et match de gala de Hockey. Retour le vendredi 11/02 à 22h pour une arrivée à Saint-Aubin-sur mer vers 10h30.

Fait à :

Le :

Signature

Sous réserve de validation en conseil municipal